

Les bâtiments universitaires conservent des vestiges du Collège des jésuites wallons et de l'aile construite sous Velbrück<sup>57</sup>. Les plus importants appartiennent à la construction de Paquay Barbière. Ses faces sud et nord subsistent en partie, mais aussi des couloirs voûtés et la fameuse "salle de l'horloge" qui couvrait sans doute une cage d'escalier<sup>58</sup>. Située dans l'axe de l'avant-corps, cette "salle" était surmontée d'un lanterneau à horloge lui aussi, bien visible sur la gravure

de Remacle Le Loup. Une horloge qui fut - affirme J.-B. Mouhin - placée "au ci-devant palais épiscopal" pendant les mois d'avril et mai 1796<sup>59</sup>. Une horloge qui est peut-être l'une des plus regardées de Liège. Celle que nous voyons tous en passant Place Saint-Lambert : l'horloge du palais.

Marylène LAFFINEUR-CREPIN

Licenciée en histoire de l'art

## Les prémontrés à Liège : les abbayes de Cornillon et de Beurepart \*

Dans beaucoup de religions, des hommes et des femmes, craignant de pécher en vivant dans le monde au milieu de nombreuses tentations, s'en éloignent pour se retirer dans la solitude ou le désert. Ils y vivent seuls, en ermites ou à quelques-uns ou en société, en commun, en couvent (de *convivere*, vivre ensemble). Même dans ce cas, ils portent le nom de moines (de *monachos*, seul) ou de moniales. Ce sont des laïcs, vivant sous l'autorité directe d'un abbé (de *abba*, père) et sous la surveillance de l'évêque. C'est donc bien à tort que l'on donne souvent le nom de moines à des réguliers qui vivent en ville comme, par exemple, les dominicains ou les franciscains, pour y jouer un rôle actif tel que la prédication.

Il ne faut pas non plus confondre ces moines avec des collèges de clercs (prêtres, diacres, sous-diacres, etc.) qui assurent le culte dans des églises publiques, cathédrales et collégiales. Ces clercs ont vécu en commun jusqu'au XIIe siècle suivant les normes fixées au concile d'Aix-la-Chapelle en 816, dans des couvents appelés parfois monastères; ils portent le nom de chanoines<sup>1</sup>. Ne prononçant aucun vœu, ils habitent depuis le XIIe siècle dans des maisons séparées et peuvent démissionner à tout moment. Ils sont rétribués par les revenus de l'église à laquelle ils sont attachés. Le diocèse de Liège a compté, outre la cathédrale, une septantaine de ces églises appelées, depuis le XIIIe siècle, collégiales<sup>2</sup>. Des femmes, appelées chanoinesses, menaient la même vie dans six églises du diocèse<sup>3</sup>, desservies aussi par des chanoines qui y assuraient les messes conventuelles. De pareilles communautés doubles existaient aussi chez les moines, à Saint-Trond par exemple. Les moines suivirent à l'origine la règle de saint Colomban, restant sous l'autorité de l'évêque. Le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816, obligea tous les moines de l'Empire à suivre la règle de saint Benoît, interdisant de ce fait l'usage colombanien. Cette décision semble avoir été suivie<sup>4</sup>.

Mais les XIe et XIIe siècles connurent de véritables bouleversements dans la conception même de la vie contemplative et virent également la création de nouvelles formes de celle-ci. La règle de Benoît ne conçoit pas de moines prêtres, sauf - exceptions rarissimes - si un prêtre voulait devenir moine.

Au contraire, durant cette période, tous les moines deviennent prêtres petit à petit et, à côté de ces religieux dits de chœur, puisqu'ils chantent les heures canoniales et les messes conventuelles journalières, on trouvera désormais des convers : religieux laïcs assumant toutes les tâches matérielles du monastère, dont l'exploitation agricole. Entrés au couvent, généralement à l'âge adulte suite à une "conversion" à la vie régulière, d'où leur nom de convers, on les distingue des moines admis à l'abbaye lors de leur enfance pour y apprendre le chant, la lecture, l'office et les usages de la vie monastique. Les convers restaient illettrés et vivaient à côté des moines sans participer à la vie de ceux-ci. Ils n'avaient pas voix au chapitre, pas plus que les converses dans les monastères féminins.

Autre changement : des monastères de moines, jusqu'ici autonomes sous la surveillance épiscopale, décident de se soustraire de l'autorité épiscopale en se groupant en ordre ou congrégation relevant plus ou moins du pape. Ils décident de suivre les mêmes usages, les mêmes statuts, de s'allier contre leurs ennemis en formant une ligue et créent une institution nouvelle appelée chapitre général, lequel comprend des délégués de chaque abbaye. Ce chapitre détient une autorité, d'ailleurs assez faible, chargée de veiller à l'observance de la règle et nomme des "visiteurs" qui se rendent périodiquement dans les monastères pour corriger, avec l'abbé, des abus éventuels.

Ce chapitre général jouera dès lors le rôle dévolu jusque-là à l'évêque, lequel perd, de ce fait, toute autorité sur les abbayes puisqu'elles relèvent alors en dernier ressort de la papauté, souvent encline à prendre la place du pouvoir épiscopal. Cluny et Cîteaux sont des exemples très connus de cette évolution. En Belgique, la plupart des monastères bénédictins refusèrent ces nouveautés et gardèrent leur indépendance sous la surveillance épiscopale. Au diocèse de Liège, cinq monastères dont un de femmes furent affiliés à Cluny; quatre d'entre eux, tous masculins, disparurent au XVIIe siècle, épuisés; cinq autres relevaient de l'ordre de Cîteaux, deux grands et trois moyens (Villers-la-Ville, Aulne, Val-Saint-Lambert, Hocht, Val-Dieu).

Une autre innovation encore, celle des chanoines réguliers, c'est-à-dire des chanoines qui se soumettent à une règle de religion et prononcent les trois vœux requis, de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ils gardent la

possédais que la photocopie des archives de Saint-Trond, généreusement transmise par Emile Humblet peu avant son décès.

<sup>57</sup> R. FORGEUR, *Un maître-maçon peu connu...*, p. 61, note 6; *Le patrimoine monumental de la Belgique*. 3. Province de Liège..., p. 425-428.

<sup>58</sup> T. GOBERT, *op. cit.*, t. VI, fig. 1638.

<sup>59</sup> U. CAPITAINE, *op. cit.*, p. 154.

\* Je remercie Messieurs Yves Charlier et l'abbé André Deblon pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans l'étude des bâtiments.

<sup>1</sup> Du mot *canonicus* venant du grec *kanonikos*, c'est-à-dire conforme à la règle.

<sup>2</sup> La liste de ces collégiales se trouve dans le catalogue de l'exposition *Trésors d'art religieux au pays de Visé et Saint-Hadelin*, p. 215-221, Visé, 1988.

<sup>3</sup> Nivelles, Andenne, Moustier-sur-Sambre, Susteren, Thorn et Munsterbilsen.

<sup>4</sup> Les bénédictins occupèrent dès lors les abbayes de Saint-Trond, Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Hubert, Stavelot, Vlierbeek, Gembloux, Florennes, Hastières, Waulsort et Brogne, la prévôté de Meerßen et de nombreux petits prieurés plus ou moins éphémères.

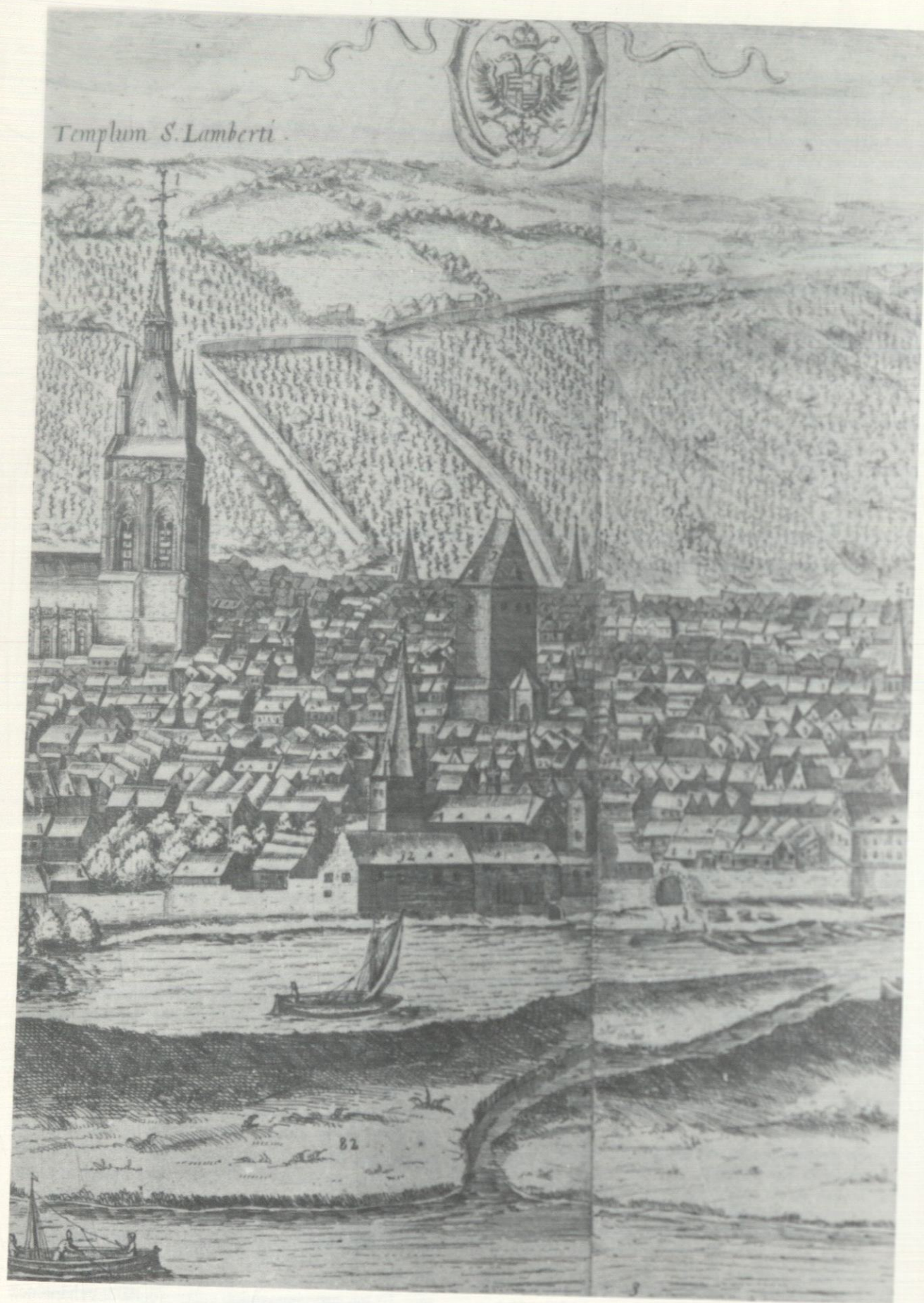


Fig. 69 : L'abbaye de Bearepart en 1618. Détail de la précieuse *Vue de Liège* (1618) de Gilles Mariscal (eau-forte; 40 x 205), dont l'unique exemplaire est conservé à l'Université de Leyde. Cliché aimablement fourni par R. Forgeur.

liturgie canoniale - celle du diocèse -, leur soumission à l'évêque, mais sont tenus leur vie durant à la vie religieuse dans leur monastère de profession.

Beaucoup adoptèrent une des trois règles dites de saint Augustin. Certains eurent aussi une activité caritative comme ceux de Flône ou du Grand-Saint-Bernard. Beaucoup insistèrent sur la pauvreté et la pénitence par des jeûnes et l'abstinence de viande.

Bon nombre de leurs monastères, dirigés par un prévôt, un prieur ou un abbé, comportaient trois communautés : une de chanoines, une de convers et une de converses tels Beaufays ou Solières. Ces dernières étaient parfois chargées de la gestion d'un petit hôpital. Petit à petit, les femmes furent éloignées et groupées dans des couvents assez éloignés, régis par une prieure ou une maîtresse (jamais par une abbesse), sous la surveillance du supérieur d'un couvent masculin. Ainsi en est-il de Vivegnis, Robermont et Sinnick.

A l'instar des moines de Cluny et de Cîteaux, bon nombre de ces couvents se groupèrent en congrégations gouvernées par un chapitre général. La plus florissante de celle-ci était et est encore celle de Prémontré qui compte six cents abbayes dont six dans le diocèse de Liège, trois fondées par l'ordre (Averbode, Parc et Heylissem) et trois autres par affiliation de collégiales ou de chanoines réguliers préexistants (Floreffe, Leffe et Cornillon). On pourrait aussi citer les croisiers, les écoliers... L'habit des chanoines est la tunique de lin blanc, l'ancêtre du rochet, portée l'hiver sous une chape de laine noire dont le capuchon est doublé de fourrure. Certains chanoines réguliers, comme les dominicains, remplacent le lin par la laine blanche. Les prémontrés avaient le même habit mais tout blanc.

Avant d'en venir à l'histoire de ce monastère de Cornillon, ajoutons encore une innovation de cette époque, la fondation des béguinages dans la plupart des villes belges et néerlandaises. A l'origine isolées, les béguines ne tardèrent pas à grouper leurs maisons dans un enclos, souvent muré. Vivant seules ou en groupe de deux à six béguines du revenu de leur travail ou de leurs rentes, elles ne faisaient aucun vœu de pauvreté; elles étaient cependant astreintes à une vie chaste, vertueuse et à la récitation de longues prières en langue locale. Il leur était cependant toujours loisible de se démettre de ces obligations. Au fond, leur genre de vie paraît fort semblable à celui des chanoinesses séculières qui, par contre, se recrutaient de plus en plus dans la noblesse et la haute bourgeoisie et étaient tenues au chant de l'office canonial, en latin, le même que celui des chanoines. Un béguinage se voyait dans la plupart des villes du diocèse. Liège en connut plusieurs très petits, sauf celui de Saint-Christophe qui comptait des centaines de béguines.

Autre innovation, celle des ordres d'ermites. Craignant un isolement conduisant au découragement et au manque de dirigeants, ils se rassemblent en petites communautés vivant près d'un oratoire, dans des maisonnettes alignées le long du chemin (camaldules) ou d'un "grand cloître" (chartreux), sous la direction

d'un prieur élu. Comme les moines, ils ne tardèrent pas à devenir prêtres, la plupart du moins. Ces ordres n'eurent guère de succès dans nos régions.

D'autres religieux laïcs, eux aussi, se mirent à desservir des hôpitaux. Les plus célèbres furent ceux de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et ceux de l'Ordre teutonique, mais ces ordres ne tardèrent pas à créer une branche militaire qui, à l'instar des Templiers, combattaient les non-chrétiens de l'Orient ou de la Prusse, de l'Espagne ou les Albigeois. Placés sous les ordres de maîtres ou commandeurs, ils faisaient exercer les fonctions religieuses par des chapelains, prêtres de l'ordre, qui desservaient aussi les paroisses dont ces ordres percevaient les dîmes.

Une dizaine d'ordres religieux naquirent ainsi : leurs membres, militaires avant tout, n'ont rien de commun avec les moines. Il est donc inexact de les appeler "moines soldats", comme on le fait souvent. On comprend aisément que ces réguliers n'étaient plus attachés à un monastère mais à un ordre : ils devaient alors être "mobiles", idée nouvelle.

Une innovation encore de cette époque : les chanoines réguliers, sous prétexte qu'ils sont des clercs, se mirent à desservir des centaines de paroisses dont ils percevaient les dîmes. Isolés dans leur cure, ils n'avaient en réalité plus rien de chanoines, ne chantant pas l'office canonial et n'observant guère la règle. C'est une déviation semblable à celle des "moines missionnaires", qui n'ont plus rien de moines, et à celle des moines prêtres, devenus en fait des chanoines réguliers mais conservant la liturgie monastique.

C'est dans ce contexte que fut fondée l'abbaye du Mont-Cornillon, que beaucoup confondent avec la léproserie établie au pied de la colline, desservie par des religieux et religieuses observant aussi une des règles attribuées à saint Augustin.

S'il existe quatre histoires<sup>5</sup> sommaires du monastère, on déplorera cependant qu'aucune étude approfondie ne lui ait été consacrée, notamment en ce qui concerne l'histoire économique.

<sup>5</sup> J. DARIS dans ses *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 2e partie, 1871, p. 1-77, avec édition de chartes et vue de l'église en 1562, copiée sur celle d'un manuscrit attribué erronément à Langius, jadis à l'abbaye cistercienne de Rochefort et actuellement perdu, reproduit dans *Le Vieux-Liège*, n° 180, t. 8, 1973, p. 223-226, dans U. BERLIERE, *Monasticon belge*, t. 2, 1928, p. 218-236 (en français), dans T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 5, 1928, p. 101-107, dans N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, t. 2, 1952-1955, p. 357-360, en latin, avec dessin des armoiries de l'abbaye et dans le t. 3, 1956, p. 465 et 492, avec riche bibliographie. Y ajouter R. FORGEUR, *Les armoiries des abbés de Bearepart aux temps modernes* dans *B.V.L.*, t. 9, 1976-1980, p. 86-95; page 93, n°18, lire coupé et non parti : corriger en conséquence le dessin 18 de la page 88.





Fig. 71 : Vue de l'abbaye de Beaufort (1738 au plus tard). Dessin à l'encre de Chine et lavis de Remacle Le Loup pour l'illustration des *Délices du pays de Liège* (19 x 32). Liège, Bibliothèque publique centrale Les Chiroux. Cliché G. Bissot.

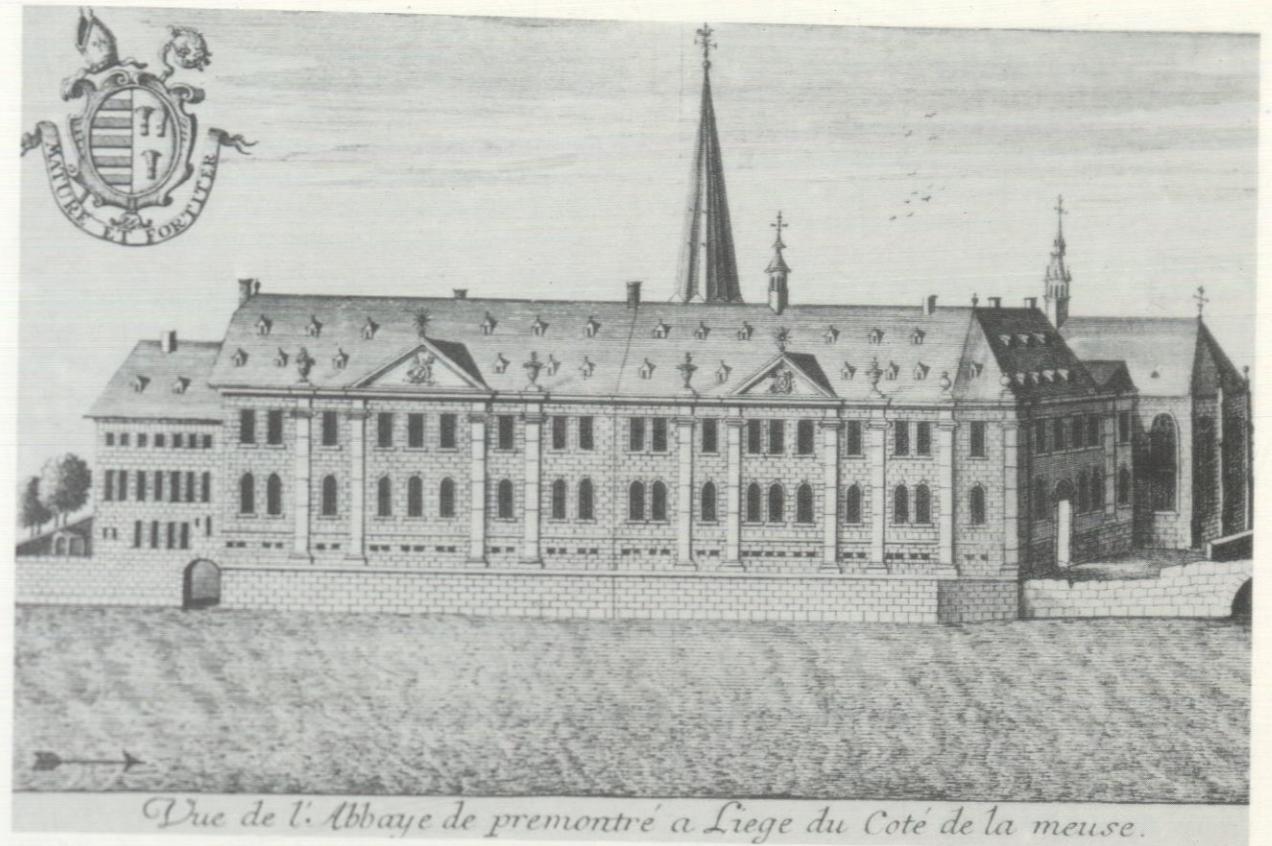


Fig. 72 : Vue de l'abbaye de Beaufort (1738 au plus tard). Eau-forte de Remacle Le Loup extraite des *Délices du pays de Liège*, I, 1738 (13,8 x 21,8). Liège, Bibliothèque publique centrale Les Chiroux. Cliché G. Bissot.

passif. Les propriétés foncières étaient évaluées à 568.340 florins et les dettes à 310.741,18<sup>18</sup>.

Les chanoines, avec leurs bons de retraite, achetèrent les biens et les meubles du couvent et de l'église mais ne purent acquérir les bâtiments qui restèrent propriété de l'Etat et qui furent affectés à des besoins publics, surtout militaires. L'Etat français ne les mit pas en vente.

En 1809, le chanoine Toussaint Sior, qui avait acheté l'orgue avec le buffet, le vendit à l'église de Mortroux. En 1813, les autres chanoines revendirent au Séminaire les cinq autels, les stalles et les tableaux qui les surmontent<sup>19</sup>.

Les chanoines qui étaient curés demeurèrent en fonction. Le sort des autres est ignoré. Signalons que le dernier abbé, Jacques Renson, mort en novembre 1795, n'a pas connu la suppression légale du monastère, en novembre 1796.

Le 11 juin 1809, Napoléon céda les bâtiments au nouveau Séminaire et affecta l'ancien hôtel de l'abbé au logement du futur évêque.

Si l'ordre a disparu du diocèse de Liège où il ne reste qu'un "blanc chanoine" desservant la chapelle de Tancrémont, il a repris vie en Belgique au XIXe siècle à Postel, Averbode, Tongerlo, Parc, Grimbergen et plus récemment à Bois-Seigneur-Isaac (1904) et à Leffe (1903). Il existe aussi un couvent de chanoinesses, à Veerle.

#### Le site et les bâtiments

- Aile sud : le long de la Meuse.
- Aile est : le long de la rue des Prémontrés.
- Aile nord : le long de l'église.
- Aile ouest : vers le jardin de l'évêché.

Il est bien difficile de préciser la date de construction de la plupart des bâtiments de l'actuel Séminaire.

Aucune recherche n'a été faite jusqu'à ce jour dans les archives de l'abbaye, du Séminaire ou de l'Evêché. Aucune fouille archéologique ni aucun sondage dans les murs ou pavements n'ont été réalisés. Aucun plan n'en a été dressé. Les plans de Liège donnent des renseignements parfois contradictoires.

En premier lieu, remarquons que la Meuse, jusqu'au milieu du siècle dernier, longeait toute la façade sud, sans le moindre quai. L'actuel trottoir couvre la partie inférieure sur un mètre de hauteur au minimum, cachant, hélas!, les bases des pilastres, les soupiraux et le soubassement de la façade léché jadis par le fleuve que l'on aperçoit très bien sur le dessin et la gravure des *Délices du Pays de Liège*. Ces vues montrent deux voies d'eau qui se jetaient dans la Meuse. Par contre, les vues cavalières de Liège et le plan parcellaire publié en 1828 chez Avanzo montrent un quai longeant la façade à Meuse.

La propriété jouxtait à l'ouest celle de Saint-Jacques, à l'est celle des croisières et au nord un terrain privé qui, vers 1700, reçut l'hôpital des incurables et la quasi-prison des filles de joie "repenties", actuellement appelée "Vertbois". A côté de celui-ci, à l'angle de la rue qui conduisait au passage d'eau, appelé Trez

(comparer à Maastricht et Utrecht), l'église Saint-Nicolas au Trez et son cimetière. C'est un endroit très paisible mais quasi isolé par le fleuve, ce qui chassa probablement les franciscains qui y étaient établis. Il n'y avait sans doute personne pour écouter leurs sermons !

L'actuelle rue de l'évêché fut créée au milieu du XIXe siècle, à l'emplacement d'une ruelle en cul-de-sac qui conduisait au moulin Saint-Jacques et qui s'appelait ruelle du Moulin. Depuis lors, les bâtiments ont deux accès à rue.

Vers 1230, les franciscains établirent dans ce lieu champêtre un couvent qu'ils abandonnèrent en 1244 déjà pour aller résider en Hors-Château (actuel Musée de la Vie wallonne et ex-église Saint-Antoine de Padoue). Les chevaliers teutoniques leur succédèrent pendant quelques années avant de s'établir rue du Palais (actuel tribunal de police et église Saint-André). Le couvent fut ensuite cédé aux chanoines réguliers de Saint-Victor, de Paris, qui n'en prirent pas possession et cédèrent définitivement leurs droits, en 1296, après bien des discussions, aux prémontrés. Ceux-ci s'y étaient établis en 1288 déjà et y avaient reçu de l'évêque les bâtiments du couvent abandonné avec "l'église, le cloître, le réfectoire, le dortoir, la maison dite de Florines, les annexes, terrains

<sup>18</sup> J. HALKIN, *Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourte supprimées par la loi du 15 fructidor, an IV* (1 septembre 1796) dans *B.S.A.H.D.L.*, 12, 1900, p. 237.

<sup>19</sup> A.Ev.L., *Fonds Beaufort*, G. IV 11, f° 461 : lettre d'août ou septembre 1813. Les chanoines estimaient le tout (sauf l'orgue) à 9.924 florins liégeois; le Séminaire déçu croyait recevoir le tout en cadeau; les stalles se vendaient au pied; il y en avait 96 pieds soit environ 28 m, soit 4 rangs de ± 7 m.

etc.<sup>20</sup> On ne connaît rien de ces constructions réédifiées, nous l'avons vu, en partie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'église de cette époque avait un plan en croix latine, avec trois nefs de cinq travées, chapelles latérales au nord, transept, chœur de deux travées et chevet polygonal à cinq pans, sans chapelles absidales, à l'instar des églises de Sainte-Croix, de Saint-Paul, de Saint-Martin ou de Saint-Denis. La tour se trouve à l'ouest et est surmontée d'une flèche octogonale cantonnée de quatre tourelles. On trouve un grand porche au nord, donnant dans la tour. A la croisée, une petite flèche cantonnée de dix poivrières. Le couvent était accolé au flanc sud de l'église. Contrairement à ce que l'on écrit et répète, cette église n'occupait pas l'emplacement de l'édifice actuel : elle était située beaucoup plus au sud, plus proche de la Meuse et au niveau de la cour d'honneur (voir les deux vues des *Délices*<sup>21</sup>). D'après les vues des *Délices*, la flèche de la tour semble avoir seize côtés. Le dessin, réalisé d'après nature, même s'il avait été copié, montre que les ailes sud et est avaient été reconstruites telles qu'elles subsistent avec des pilastres supportant des tympans aux armes abbatiales et des pots-à-feu. Les fenêtres du bas sont en plein cintre surbaissé, celles de l'étage unique, à linteau. L'aile est n'avait que cinq travées (actuellement onze), la plus au nord jouxtant l'église. Elle supportait un tympan et avait une seule porte, celle de la cuisine actuelle, sans escalier. L'aile de l'abbé (évêché actuel) est représentée dans son état du XVI<sup>e</sup> siècle qu'elle a perdu de nos jours, même si les murs subsistent, quand on y a percé les fenêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle à arcs surbaissés et du XIX<sup>e</sup> siècle à linteau. Mais la gravure montre une maison abbatiale en tous points semblable au couvent, projetée à cette époque mais non exécutée : l'unité du tout aurait conféré beaucoup de grandeur à l'ensemble.

Daris, sans citer ses sources, selon son habitude, attribue à l'abbé Burnenville (1733-1745), contemporain des *Délices*, cette reconstruction<sup>22</sup>. Rien ne s'oppose à partager ce point de vue : les beaux stucs de la voûte de l'actuelle cuisine et des salles adjacentes ainsi que le décor des portes de ces salles sont incontestablement contemporains de ceux du règne de Georges-Louis de Berghes<sup>23</sup>. C'est l'époque où l'on construisit l'aile du palais, jouxtant la place Saint-Lambert, selon les dessins de l'architecte Jean-André Anneessens de Bruxelles.

Les plans sont dus à un architecte inconnu : le style ne rappelle pas celui du "maître-maçon" le plus en vue alors, architecte du prince et des Etats, Paquay Barbière<sup>24</sup>. Le plus frappant est le décor de pierres calcaires inséré dans les murs de briques (reliant les fenêtres les unes aux autres) et dans les façades vers le cloître, en plus des boutisses. On ne voit rien de semblable dans les constructions des autres abbayes norbertines de nos régions, tandis que le plan de la nouvelle église abbatiale est inspiré, quasi copié, sur celui d'Averbode : édifice en croix latine dont la longue branche est affectée non plus aux laïcs selon l'usage mais au chœur des chanoines. En effet, les laïcs assistant aux offices devaient être très peu nombreux, sauf aux fêtes de l'Épiphanie qui y jouissaient d'un grand renom avec concession d'indulgences. Autre nouveauté : le chœur n'est plus à l'est mais à l'ouest. L'église fut "retournée" pour avoir la porte vers la rue et faciliter l'accès aux fidèles. Edifiée de 1760 à 1770, son style rappelle fort celui du chœur de Saint-Jean (1754-1757) : clair, monumental, avec de très belles proportions, un bel équilibre des pleins et des vides et un décor en relation avec le culte.

Le niveau de l'église n'est plus celui de la cour d'honneur mais celui du cloître qu'on venait de reconstruire 85 cm plus haut pour éviter les inondations, ici comme ailleurs. La tour resta à l'ouest à côté du chœur contre l'abside - ce qui est plus facile pour sonner les cloches pendant l'office et qui était la mode - mais elle fut reculée au nord, comme l'église évidemment. Des pierres anciennes sont réutilisées dans le soubassement dépourvu de porte monumentale puisqu'il n'y a pas de porche. Le chœur est bâti sur une grande cave à trois nefs voûtées en briques reposant sur des piliers carrés en pierre de Namur, contemporaine de la construction mais dépourvue de fenêtres. C'est là que fut inhumé l'évêque de Liège, Corneille-Richard-Antoine Van Bommel, le 15 avril 1852, sous une pierre tombale aujourd'hui rangée dans la cave sous la tour<sup>25</sup>. On ignore toutefois la destination de la grande cave : l'usage liturgique est exclu - les cryptes avaient disparu depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle - mais l'inhumation des religieux est probable. En effet, l'usage des caveaux s'était fort répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle depuis qu'on reprochait aux pierres tombales de gêner la marche et de rompre l'harmonie des coûteux pavements de marbre de couleur que l'on adoptait de plus en plus à cette époque<sup>26</sup>. Un pavement relativement récent empêche l'étude du sol.

<sup>20</sup> J. DARIS, *Notices...*, t. IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 62 édite l'acte de cession et reproduit en frontispice, une vue de l'église.

<sup>21</sup> La gravure est publiée dans *Les délices du pays de Liège*, t. 1, Liège, 1738, p. 174; le dessin est conservé à la Bibliothèque centrale de la Ville de Liège.

<sup>22</sup> *Id.*, p. 19.

<sup>23</sup> J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, *Décor anciens d'intérieurs mosans*, Liège, s.d. [vers 1930], 4 fascicules in 4°.

<sup>24</sup> Voir sa biographie et la liste de ses oeuvres dans *B.V.L.*, t. 9, n° 193-4, 1976, p. 60-64.

<sup>25</sup> O. THIMISTER, *Histoire de l'église collégiale Saint-Paul...*, Liège, 1890, p. 448.

<sup>26</sup> Exemple les caveaux de St-Antoine, de St-Paul et de St-Denis. En cherchant, on en trouverait certainement bien d'autres.



Fig. 73 : L'église gothique de Beaupart et une partie des bâtiments de l'abbaye vers 1584. Miniature illustrant les *Chronique & Antiquités du pays & ville de Liège* (v. 1584). Ce manuscrit anonyme exceptionnel était jusqu'il y a peu conservé à l'abbaye de Saint-Remy à Rochefort. Il reste introuvable. Copyright ACL, Bruxelles.

Une fois l'église achevée, il fallut la meubler. Tout le mobilier fut renouvelé, sauf deux tableaux de Damery qui furent conservés.

Le 25 janvier 1770 eut lieu la consécration de l'église en l'honneur des saints Corneille et Cyprien et de cinq autels : autel majeur (saint Norbert) ; au côté sud, deux autels : les titulaires de l'église pour l'un, les trois Rois pour l'autre ; au côté nord, le bienheureux Herman-Joseph et la Vierge<sup>27</sup>. Les années suivantes servirent à rembourser des dettes puis à démolir l'église gothique, devenue inutile, située entre le couvent et la

<sup>27</sup> U. BERLIERE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, Bruges et Lille, 1919, p. 173, et J. DARIS, *op. cit.*, t. IV, p. 20. Ce bienheureux a été canonisé depuis lors.

nouvelle. On put ainsi continuer l'aile est en la prolongeant vers le nord - elle n'avait que cinq fenêtres - on put en ajouter six et poursuivre le cloître, aile est, et ainsi atteindre l'église. Les chapiteaux toscans et le décor assez pauvre tranchent avec ceux du reste du cloître bâti cinquante ans avant. Nous sommes à l'époque néo-classique : le décor s'efface au profit de la seule architecture et de l'austérité. Ces travaux sont en cours en 1788<sup>28</sup> et auraient été achevés en 1793<sup>29</sup>. C'est dans cette partie que se trouvent de nos jours la porte centrale (XIX<sup>e</sup> siècle), l'escalier en granito et le "chauffoir" ainsi que les chambres qui les surmontent au premier étage. Les travaux furent dirigés par "l'architecte Digneffe"<sup>30</sup> nommément cité sans prénom. Or il y en eut plusieurs, ainsi que des entrepreneurs. Mais à cette époque, Digneffe, Renoz, Fayen et Galhausen se disputaient la plus riche clientèle et avaient le talent requis.

Deux questions se posent : les chanoines ont-ils édifié les deux autres ailes du cloître, celle du nord et celle de l'ouest ?

Celle du nord certainement, car nous possédons un devis de 1822 pour la "construction d'un étage au dessus de la branche du cloître du côté de l'église". On parle du toit du passage qui communiquait à l'église : on y établira un fond de plomb avec une gouttière pour la décharge des eaux de pluie dans la petite cour du côté de l'église ; on cite "le nouveau dortoir qui sera en communication avec les deux branches du cloître supérieur" c'est-à-dire, les corridors<sup>31</sup>. L'aile nord du cloître a donc existé mais, loin d'être accolée à l'église, comme partout, il y avait une cour entre les deux. Cette aile du cloître fut démolie plus tard, en 1823, pour faire place au grand auditoire de théologie. Quant à la cour,

<sup>28</sup> A.Ev.L., *Fonds Beaupart*, G IV 11.

<sup>29</sup> J. DARIS, *op. cit.*, t. IV, p. 22, sans source.

<sup>30</sup> *Ibid.*, sans source ! La part à attribuer à chacun de ces grands architectes, auxquels on pourrait joindre Jacob mais dans une moindre mesure, n'a pas encore été tirée au clair ni pour Liège, ni pour Hex. L'église St-André à Liège est l'oeuvre de J.-B. Renoz, c'est certain. La partie nord de l'aile du cloître fut édifée effectivement par un Digneffe selon A.Ev.L., *Fonds Beaupart*, G. IV 11, mais ce n'est pas l'architecte de l'église cité par Hamal : Barthélemy Digneffe ou de Geneffe, mort en 1784. Ce pourrait être son fils, Jean-Dieudonné, ou tout autre membre de cette famille riche en architectes et maîtres-maçons pendant trois générations au moins. La part qui revient à chacun n'a pas, à ma connaissance, été étudiée. Le plan de l'église et des bâtiments adjacents, publié par Cornelius Gurlitt dans la collection *Historische Städtebilder*, série 2, Heft 4, Berlin, 1906, si précieux à bien des égards, ne semble pas toujours correspondre à la réalité.

<sup>31</sup> A.Ev.L., *Fonds Zaepffel-Lejaes*, n° 7-10, devis par l'architecte F. J. [?] Dewandere, établis à 14 283 florins de Liège.

BAS



HAUT

Fig. 74 : Porte à deux vantaux sculptés de rocailles et de trophées musicaux (3e quart du XVIIIe siècle). Chêne. Liège, Grand Séminaire. Copyright ACL, Bruxelles.

elle est occupée de nos jours par deux salles de réunions, couvertes d'un toit plat à lanterneau... Les trois sacristies sont au nord, en enfilade. Au sud, cette cour longe l'église...

L'aile ouest du cloître existe de nos jours mais seule sa partie sud apparaît sur le plan cadastral des environs de 1810, soit les deux tiers environ. En ce cas, elle eût été inutile, le quadrilatère n'étant pas complet. Cependant, son architecture intérieure et son décor sont identiques à ceux des deux ailes sud et est (partie sud) édifiées par l'abbé Burnenville. Par contre, ses fenêtres à simple linteau échancré dans le bas sont beaucoup plus simples que les autres. De plus, il y en a huit, mal placées jusque dans les angles. L'aile est qui lui fait vis-à-vis n'en compte que sept bien équilibrées par les trumeaux. Des caves voûtées, du XVIIIe siècle semble-t-il, existent sous les ailes sud et est. A l'aile ouest, il

n'y en a que sous la galerie du cloître et elles ont deux étages : l'inférieur est bouché vers le nord par une maçonnerie assez disparate comme un "bouchon".

Le réfectoire actuel (il avait, jusqu'il y a peu, six fenêtres) n'est pas l'ancien, il fut établi pour le Séminaire avec sa niche pour le poêle en même temps que des salles pour les classes<sup>32</sup>. Ce réfectoire pourrait paraître excessivement vaste pour un couvent de vingt-cinq chanoines. Ceux de Stavelot et de Saint-Laurent le sont tout autant pour le même nombre de moines.

Les beaux plafonds ou voûtes de stucs, surtout ceux de l'actuelle cuisine, semblent prouver cependant que les chanoines prémontrés se tenaient généralement dans cette partie située près de la porte ancienne (celle, actuellement bouchée, allant de la cuisine vers la cour d'honneur). Si le réfectoire se trouvait dans l'aile parallèle à l'église, comme toujours, il occupait probablement une partie de l'actuel.

La sculpture des portes est de haute qualité. On y voit souvent des instruments de musique<sup>33</sup> posés en trophée, sauf sur les portes qui conduisent au vestibule de l'église, décorées de vases et d'ustensiles liturgiques sous un grand blason aux armes de l'abbé Burnenville, que je ne crois pas être authentique.

Grâce au subside accordé par le gouvernement hollandais s'élevant à 60.000 frs<sup>34</sup>, l'adaptation des bâtiments à leur nouvelle destination ne tarda pas. En 1816, on estimait les frais à 27.000 frs vu la présence de six professeurs, deux surveillants, six domestiques et cent quarante-trois élèves en théologie<sup>35</sup>.

Il fallut entre autres réparer le pavement de l'église, estimé "le plus beau de la ville et brisé pour un quart en jetant des tonneaux de farine et de vis", placer une pompe dans la cuisine, un poêle au réfectoire et poser cinq tirants de fer dans les combles, au-dessus de la voûte du premier étage du bâtiment longeant la Meuse<sup>36</sup>. En 1823, on démolit l'aile nord du cloître pour y construire une salle d'études. On édifia la bibliothèque qui sera voûtée et directement sous toit.

A cette époque, dit Daris, on ajouta deux étages aux ailes sud et est, on édifia les deux autres<sup>37</sup>. C'est ainsi

<sup>32</sup> A.Ev.L., Fonds Zaepffel-Lejaes, II. Toutes ces liasses traitent des travaux à effectuer à l'évêché et au Séminaire, selon des plans perdus depuis et dans une confusion remarquable, malgré la foliotation ancienne qu'il serait périlleux de faire disparaître.

<sup>33</sup> Deux portes sont reproduites dans J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. 3, Liège, s. d. (vers 1930), p. 67.

<sup>34</sup> J. DARIS, *op. cit.*, t.IV, p. 166.

<sup>35</sup> A.Ev.L., Fonds Barrett, n° 3.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> J. DARIS, *op. cit.*, p. 166.

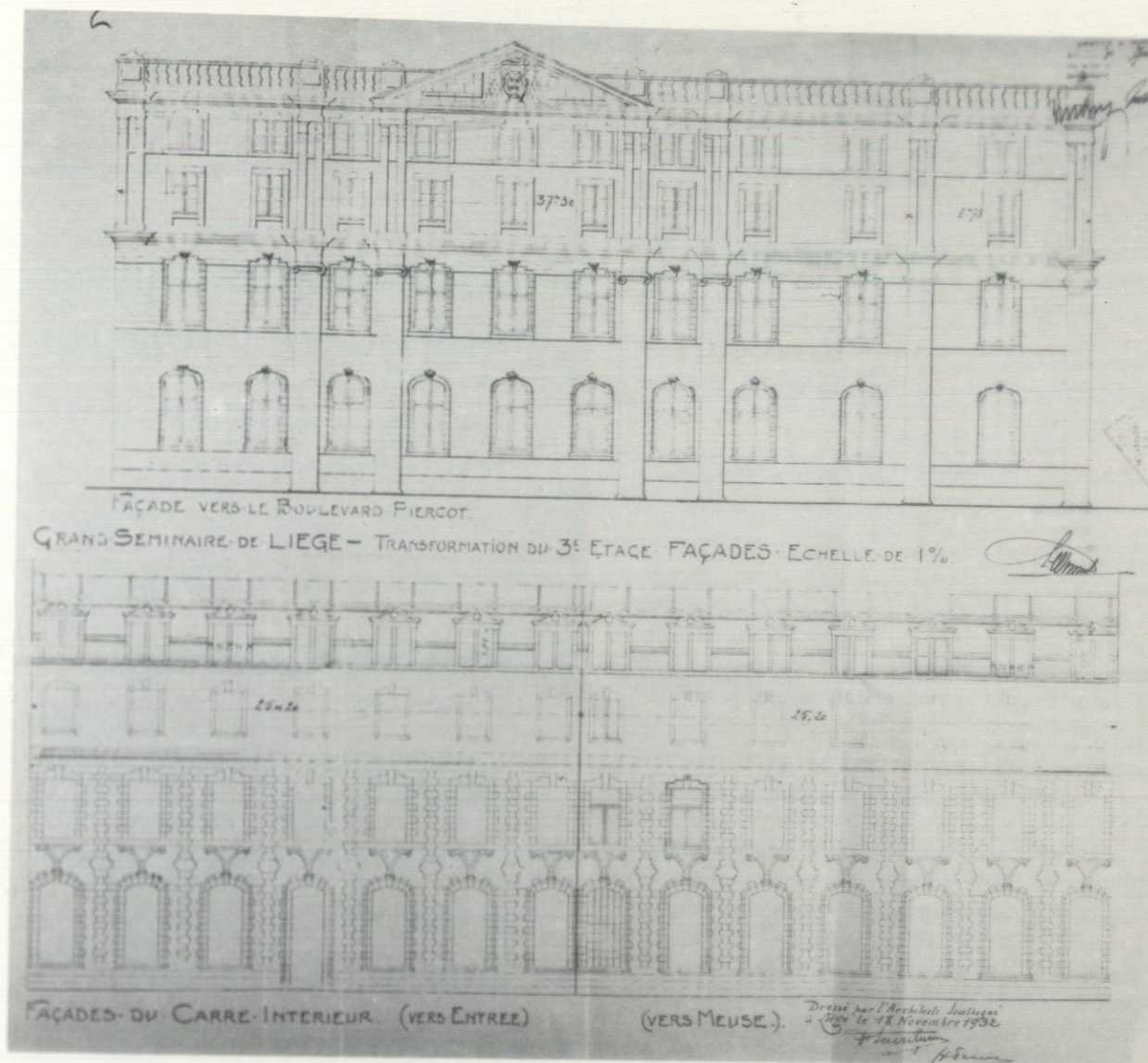


Fig. 75 : Plan de transformation du 3e étage du Grand Séminaire (1932). Elevations de la façade vers le boulevard Piercot et d'une des façades intérieures. Liège, Archives de l'Evêché, Fonds Kerkhofs, 54. Cliché M. Botty.

que le Séminaire apparaît sur une belle lithographie (catalogue n° 131)<sup>38</sup>. Les bureaux de l'évêché occupaient alors la partie sud, vers la Meuse, de l'aile ouest et leurs fenêtres étaient grillagées, là où se trouve la salle de lecture actuelle. En 1896, ils abandonnèrent ces locaux

au profit de la bibliothèque. Une plaque dorée rappelle ces faits. En 1932 enfin, on décora les façades sud et est par une balustrade joutant les tympanaux aux armes de Pie XI et de l'évêque Louis-Joseph Kerkhofs.

Richard FORGEUR

Bibliothécaire honoraire de l'Université de Liège

<sup>38</sup> Reproduite dans T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t.4, Liège, 1926, p. 536. Une autre montre la façade est de l'église et de l'aile est. J. DARIS, *op. cit.*, t. 5, Liège, 1928, p. 112.